

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 5

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

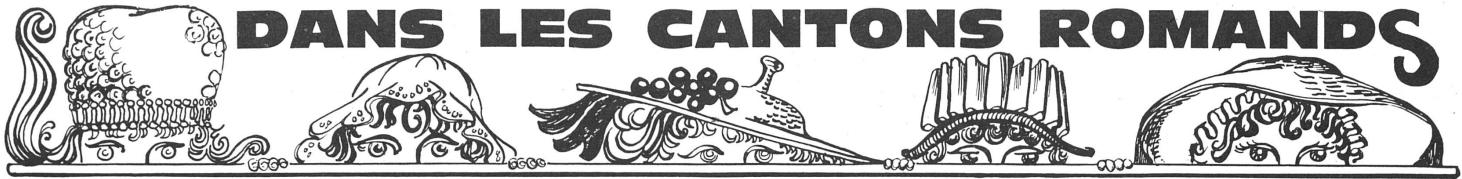
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Association vaudoise pour le suffrage féminin

(Remarque : c'est la dernière fois que nous parlons de cette association sous ce nom, puisque le nouveau nom va être décidé à Berne le 22 mai !)

GROUPE DE LAUSANNE

Le 5 mai a eu lieu l'assemblée générale de cette section : Mme L. Zanchi, remplacée à la présidence par Mme S. Chapuis, fut nommée présidente d'honneur du groupe, qu'elle dirigea pendant douze ans, avec intelligence et fermeté, lucidité et persévérance ; les procès-verbaux du comité citent déjà son nom avant la guerre, c'est dire que dès son entrée dans l'Association, elle en fut un membre actif, donnant son temps au comité (caissière avant d'être présidente), toujours disponible lorsqu'il s'agissait de la cause féministe. Les membres présents à l'assemblée générale lui adressèrent une ovation et des remerciements bien mérités.

Pour remplacer certains membres démissionnaires et renforcer le comité, sept nouveaux membres y sont élus : Mmes Anne-Marie Jaccard, Eva Gloor, Madeleine Le Roy, Madeleine Lüthi, France-Line Matile, Pierrette Perriraz et Barbara Roth.

Après la séance administrative, Mlle Agathe Salina parla des « Femmes du Tiers-Monde et nous ». On sait que Mlle Salina fut plus tôt chargée, par la FAO ou l'UNESCO, d'études dans les pays en voie de développement : le Congo Brazza, les régions montagneuses du Pérou et de l'Indochine, et d'autres pays encore, l'ont vue examiner la condition de la femme et exposer dans des rapports ce qui pouvait être fait pour améliorer cette condition. Mlle Salina connaît donc parfaitement ce sujet et a su rendre vivante l'image de ces femmes qui ont eu leurs droits politiques bien avant nous, mais ne peuvent les exercer ne sachant pas encore lire ; ces femmes portent souvent sur leurs épaules tout le poids de la famille, ayant le souci de faire vivre des enfants nombreux, cherchant à gagner au jour le jour de quoi les nourrir. Ces femmes ont besoin de notre aide ; en leur apprenant des techniques peut-être oubliées, mais adaptées à leur

MEMENTO

LAUSANNE

Groupe des Femmes libérales, Restaurant de la Navigation, Ouchy : — 19 mai, 14 h. 30 et 20 h. 30, « Les Chambres fédérales et les finances fédérales, par M. Louis Guisan, conseiller aux Etats.

LA LESSIVE DU SOLDAT

L'œuvre sociale de l'armée « La lessive du soldat » tenait le 24 février, à la salle du Carillon, son assemblée annuelle sous la présidence de Mme Germaine Duboux-Fonjallaz.

Une forte délégation de représentantes des associations féminines de la région s'était aussi déplacée pour célébrer le 25e anniversaire de « La lessive du soldat », anciennement « Lessive de guerre », et le quart de siècle d'activité de Mme G. Duboux-Fonjallaz, à la tête de cette institution.

Après les remerciements chaleureux des colonels Bullet, Dénézériet et du conseiller municipal Moratell — cette institution entretient encore les effets de quelque 80 soldats ou recrues — Mme Jéquier présente le bilan des activités 1970, 6052 vêtements (1 700 000 pendant la seconde guerre mondiale) ont été lavés, raccordés et renvoyés à leur propriétaires.

De vives félicitations ont ensuite été transmises à Mmes Martin et R. Dutoit qui contribuent au bien-être des soldats solitaires depuis 1935. L'assemblée s'est ensuite recueillie en mémoire de Mme Marguerite Chavanne, décédée après 32 années d'intenses activités au sein de la « Lessive du soldat ».

GENÈVE

GENÈVE

Renouvellement des autorités communales : LES ÉLUES

VILLE DE GENÈVE : Girardin Lise, Chevallier Simone, Malle Juliette (rad.) ; Larderaz Françoise (nouv.), Bernasconi Blanche (ind.-chr. soc.) ; Berenstein-Wavre Jacqueline, Thorel Marie-Louise (nouv.), Schneider Jeannette, Autier Eglantine (soc.) ; Wicky Nelly, Montavon Rose (trav.) ; Marti Claire (lib.) ; Kissling Gabriele (vigilance).

L'effectif des conseillères est en augmentation par rapport à la précédente assemblée. En effet, elles sont 14, soit 4 socialistes, 4 représentantes du parti du travail, 3 radicales, 2 indépendantes chrétiennes-sociales et 1 libérale. Elles pourront même être 15 si M. Roger Dafflon conserve son poste à l'exécutif communal, car le premier des viennent ensuite de son parti est une femme.

AUVILLY : Poncet Evelyne (Entente communale).

AVUSY : Nasel-Desjacques Anne-Marie.

CAROUGE : Dumont-Torrent Marie-Gilberte (ind.-chr. soc.) ; Willener Jacqueline (trav.).

CHÈNE-BOUGERIES : Burnier Irène (lib.) ; Giseli Nelly (rad.) ; Fluckiger-Graf Madeleine (vigilance).

CHÈNE-BOURG : Henry Yvonne (lib.).

COLLONGE-BELLERIVE : Hentsch Annette (lib.).

CORSIER : Hugentobler Irène (liste rad.-lib.).

GRAND-SACONNEX : Chabry Christiane (rad.) ; Sottas Arlette (rad.) ;

Braun Hélène (ind.-chr. soc.) ; Kammerer Emma (soc.).

LANCY : Ossipov Andrée (soc.) ; Bunt Monique (soc.) ; Eardley Edith (lib.) ; Crémone Marguerite (ind.-chr. soc.) ; Schmidt-Willemin Irène (trav.).

MEYRIN : Bossy Anne-Marie (soc.) ; Wolf-Graf Elisabeth (Entente ouvrière) ; Pellet-Châtelain Renée (int. communaux) ; Magnin-Vichet Janine (lib.).

ONEX : Deshusses Yvette (soc.) ; Jordan Violette (trav.) ; Emery Clara (rad.) ; Baumgartner Denise (ind.-chr. soc.).

THONEX : Aeschlimann Marguerite (rad.) ; Eberlin Madeleine (ind.-chr. soc.).

VERNIER : Magenat Christiane (soc.) ; Falquet Bernadette (soc.) ; Wunderlich Armande (rad.) ; Vuille Louise (trav.) ; Viret Julia (ind.-chr. soc.).

VERSOIX : Pernet Micheline (ind.-chr. soc.) ; Levrat Monique (ind.-chr. soc.) ; Naftule Laure-Andrée (lib.) ; Zollinger Carmen (rad.).

VEYRIER : Hauri Louise (lib.).

MEINIER : Soland Denise (ent. comm.).

PLAN-LES-OUATES : Gay-Balmaz Marthe (soc.) ; Jaquier Jane-Marie (rad.) ; Gillet Jacqueline (ind.-chr. soc.) ;

SATIGNY : Maréchal-Piret Marianne (rad.) ; Schwab Gertrude (gr. de gauche) ; Dugerdil Marcelle (lib.).

TROINEX : Sarp-Desjacques Marie-Chantal (lib.) ; Riva Rose-Marie (Ent. comm.).

En vue de la votation fédérale du 6 juin 1971

CONFÉRENCE D'INFORMATION

25 mai à 20 h. 30

au Musée d'histoire naturelle, salle des conférences

Orateurs : **M. Raymond DÉONNA**, conseiller national : « Le nouveau régime des finances fédérales ».

M. Paul GÉROUDET, président de l'Association genevoise de la protection de la nature : « La protection de l'environnement ».

Cette conférence publique est organisée par :

Le Centre de liaison ;
l'Association genevoise pour le Suffrage féminin ;
l'Association genevoise des femmes universitaires ;
le Club des femmes de carrières libérales et commerciales ;
l'Union des femmes.

NEUCHATEL

VERS LA CONSÉCRATION D'UNE FEMME PASTEUR

Au cours de sa 62e session, tenue le 28 avril, le Synode de l'Église réformée évangélique neuchâteloise a modifié l'article 123 du règlement général concernant l'accès aux femmes dans les Collèges d'anciens. L'éligibilité des femmes est votée à l'unanimité et leur éligibilité au Conseil synodal avec deux oppositions.

Signalons qu'en début de séance la demande de consécration de

Mme Antoinette Lozeron avait été vivement applaudie et acceptée à l'unanimité. C'est la première fois — et grâce aux récentes votations sur le pastorat féminin — qu'un tel événement se produira au sein de l'Église évangélique neuchâteloise.

Une belle réalisation à Neuchâtel

Un certain nombre de projets sont actuellement à l'étude à Genève, et dans d'autres cantons romands dans le domaine des hôpitaux « protégés », mais il faut citer avant tout la remarquable réalisation dont est dotée la ville de Neuchâtel, et qui certainement peut servir de modèle à tous égards. Il s'agit de l'« Unité chirurgicale protégée » de l'Hôpital Pourtalès qui vient d'être inaugurée et qui entrera très prochainement en fonction. Cette installation protégée peut recevoir un total d'environ 200 blessés dans la première étape, alors que ce chiffre sera porté à 600 lorsque l'hôpital Pourtalès lui-même atteindra son stade final. Toutes les installations techniques ont été conçues en fonction de ce chiffre maximum, de sorte que les constructions ultérieures seront d'un coût moins élevé. Ce qu'il y a d'intéressant dans l'unité chirurgicale protégée en question c'est qu'elle présente un caractère de polyvalence presque absolu, ses cinq salles d'opération, ses salles de traitement et de réveil étant utilisées en tout temps, cela dès le mois de janvier 1971. Cette option proposée par les responsables de l'hôpital Pourtalès a été admise par l'Office fédéral de protection civile.

UNE FEMME AU COMITÉ DE L'ADEN

Pour la première fois, une femme fait partie du comité de l'ADEN, Association pour le développement de Neuchâtel. Il s'agit de Mme Ruth Schaer-Robert, présidente du tribunal du Val-de-Ruz.

V. W.



KYBOURG
ÉCOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Ile - Tél. 25 10 38
Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRE STENODACTYLOGRAPHIE
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
DACTYLOGRAPHIE

Langues : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
Sténodactylographie : préparation aux concours officiels de Suisse romande